

ÉVÉNEMENT D'ACTUALITÉ 100 % À DISTANCE

# ÉVALUER DES COMPÉTENCES POUR LES CERTIFIER

MARDI  
21 SEPTEMBRE  
2021  
DE 14 H À 17 H



avec la participation de



Sur le marché actuel de la formation, il est important de rendre son offre éligible au compte personnel de formation (CPF). L'une des solutions pour y parvenir est de créer une certification et demander son enregistrement à l'un des deux répertoires nationaux : Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou Répertoire spécifique (RS).

Dans cette démarche d'enregistrement ou de renouvellement, l'un des défis majeurs des certificateurs est d'évaluer les compétences. Et ce, afin de pouvoir les attester officiellement et délivrer la certification. L'enjeu des certifications est bien de constituer un signal sûr et efficace sur le marché du travail :

- les employeurs sont garantis de recruter un(e) salarié(e) qualifié(e) ;
- les titulaires de la certification peuvent prouver leur qualification, grâce à l'obtention de la certification.

La procédure d'évaluation mise en place par le certificateur pour certifier les candidats figure parmi les critères cruciaux de France compétences pour l'enregistrement aux répertoires nationaux. Et par conséquent, l'un des motifs à l'origine des refus d'enregistrement, qui représentent environ 80% des demandes au RS et 40% au RNCP.

Comment distinguer les compétences des connaissances ? Comment construit-on un référentiel d'évaluation ? Selon quelles modalités évalue-t-on des compétences ? Sont-elles évaluées de la même manière que des connaissances ? Selon quels critères et indicateurs évalue-t-on des compétences ? Des modalités d'évaluation des connaissances peuvent-elles coexister avec des modalités d'évaluation des compétences ? Comment évaluer des blocs de compétences ? Qui évalue ? Les formateurs peuvent-ils faire partie du jury ?

Cet événement d'actualité vous donnera les clefs d'un décryptage efficace de cette stratégie d'évaluation de compétences essentielle dans les démarches de certification professionnelle.

## PUBLIC

Organismes certificateurs au RNCP/RS, prestataires de développement des compétences, consultants, ingénieurs pédagogiques, branches professionnelles, Opco, universités...

INSCRIVEZ-VOUS!



### CONTACT

Tél. 01 55 93 91 83

[contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)

sur le site de Centre Inffo

[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

# PROGRAMME PRÉVISIONNEL

## ÉVALUER DES COMPÉTENCES POUR LES CERTIFIER

Contact commercial  
[contact.formation@centre-inffo.fr](mailto:contact.formation@centre-inffo.fr)  
Tél. : 01 55 93 91 83  
[www.centre-inffo.fr](http://www.centre-inffo.fr)

### POINTS DE REPÈRES SUR L'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- **Deux périmètres de la certification professionnelle en France en 2020** : Répertoire national des certifications professionnelles et Répertoire spécifique
- **Compétences et connaissances** : partage de définitions

### INGÉNIERIE D'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- **Construire un référentiel d'évaluation** : les questions à se poser en amont – compétences visées, modalités cohérentes avec les compétences, faisabilité des épreuves, format du référentiel...
- **Modalités à privilégier pour évaluer des compétences**
- **Définir des critères et indicateurs d'évaluation**
- **Impératifs d'évaluation liés aux blocs de compétences des certifications professionnelles du RNCP**
- **Démarche à mettre en œuvre pour valider son référentiel d'évaluation** (comité de perfectionnement)

### MISE EN ŒUVRE DE L'ÉVALUATION CERTIFIANTE

- **Jury** : composition, rôle, habilitation, cadrage par l'organisme certificateur, professionnalisation, formalisation des décisions d'octroi de la certification, retours d'expérience, homogénéité des évaluations
- **Réseaux de co-certificateurs et/ou de partenaires habilités** : homogénéité des évaluations dans le cadre d'un partage ou d'une délégation de l'évaluation
- **Les pratiques actuelles d'évaluation des certificateurs** : illustrations par des témoignages d'organismes certificateurs ayant enregistré une certification au Répertoire national des certifications professionnelles ou au Répertoire spécifique

#### INTERVENANTS

**Mikael CHARBIT**, Directeur de la Certification professionnelle de France compétences

**Valérie HELLOUIN**, Consultante sénior en ingénierie et politiques de formation, département Observatoire, Centre Inffo

**Témoignages d'organismes certificateurs** du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et du Répertoire spécifique (RS) sur leurs modalités et critères d'évaluation des compétences

**ANIMATION** **Sonia DÉCHAMPS**, journaliste

**MODÉRATRICE DES ÉCHANGES EN LIGNE** **Alice VIELAJUS**, consultante sénior en ingénierie et politiques de formation, département Observatoire, Centre Inffo

